



SERAING

On y formera aux métiers techniques

À Seraing, une nouvelle école présente la particularité de sensibiliser les enfants aux métiers techniques, au cœur d'un quartier très dense.

● Benjamin HERMANN

Odeur de la peinture fraîche, tableaux interactifs et mobilier est tout neuf. La nouvelle école communale de Seraing est prête pour accueillir ses premiers élèves. Une quinzaine sont déjà inscrits, mais ce nombre devrait être revu à la hausse avant la rentrée, notamment après la journée portes ouvertes organisée samedi.

« L'objectif, à terme, consiste bien à organiser six classes de primaires. Mais il faut un peu de temps avant qu'une école se fasse connaître », considère l'échevin sénéen de l'Enseignement, Alain Decerf (PS).

UN MANQUE DANS LE FOND DE SERAING

« Seraing est une ville très estudiantine : nous comptons 34 000 étudiants sur le territoire », précise le bourgmestre Alain Mathot (PS). Les établissements du supérieur et du secondaire sont nombreux. En ce qui concerne le fondamental, la Ville est à la tête de 29 établissements. « Nos écoles sont implantées partout sur le territoire, mais paradoxalement, le fond de Seraing était un peu en manque, alors que c'est le quartier le plus densément peuplé avec

15 000 âmes », précise le bourgmestre.

L'école communale du Nord se trouve à quelques encablures de la rue de la Province. En ce qui concerne l'enseignement libre, le collège Saint-Martin, pour ne citer qu'un exemple, est aussi installé à proximité. La nécessité d'une école primaire se fait néanmoins ressentir, dans ce quartier en pleine reconversion, au cœur d'une ville qui se reconfigure au gré d'un vaste master plan. La transformation de la rue Cockerill, toute proche de l'école, en est par exemple un signe tangible.

Une bonne manière d'attirer de nouveaux habitants dans un quartier consiste sans doute à le doter d'écoles.

Seraing connaît une croissance démographique dont l'évolution est assez nette, selon Alain Mathot. « Dans les années 50 et 60, au plus fort de l'activité industrielle, Seraing comptait 70 000 habitants. Nous avons connu une érosion pour atteindre 60 000 habitants en 2006, mais la démographie est repartie à la hausse. Nous comptons presque 65 000 habitants à présent », se réjouit-il.



Nicolas Maquet sera instituteur au sein de la nouvelle implantation.

LES MÉTIERS TECHNIQUES À L'HONNEUR

C'est dans ce contexte qu'est né le projet de la nouvelle école : elle a été aménagée à l'intérieur même d'une école secondaire, à savoir l'école polytechnique de la Province de Liège.

Un partenariat a été conclu entre la Ville et la Province, permettant de réaliser des écono-

mies d'échelle. Environ 375 000 euros ont été investis, « dont 200 000 que la Province nous prête et 175 000 à charge de la Ville, grosso modo », détaille Alain Mathot.

L'école Marguerite Gevaert, du nom de l'artiste qui légua le château d'Ordange à la commune de Jemeppe, a été aménagée au sein d'un établissement axé sur les métiers techniques tels que l'élec-

tronique, la mécanique, les métiers du bois, de la construction ou encore de l'informatique. Des synergies s'établiront donc naturellement entre le secondaire (provincial) et le primaire (communal). ■

Une journée portes ouvertes et organisée ce samedi 25 août entre 10 h et 16 h. Informations au 04/3308397. Rue de la province, 54 - 4100 Seraing.

LOUFTÉMONT (LÉGLISE)

L'école du village : tout tenter pour la sauver

L'école de Louftémont est financée par les Communes de Léglise et Habay. Une situation qui date des années 90, pour sauver une école dans la clairière.

● Lydie PICARD

À cœur de la forêt d'Anlier, au milieu de la clairière, se trouve l'école communale de Louftémont. Une école qui présente plusieurs particularités. La

première est d'être financée par deux communes : celle de Léglise et celle de Habay.

Autre particularité de l'école, elle est implantée bien plus près du village d'Anlier (commune de Habay) que de celui de Louftémont (commune de Léglise). Alors que les dernières maisons d'Anlier jouxtent pour ainsi dire l'école, les écoliers de Louftémont doivent marcher 1,5 km du centre du village pour rejoindre « leur » école.

Une école fréquentée par environ 50 à 60 % d'enfants venant de la commune de Léglise et donc à 40 ou 50 % d'enfants venant d'Anlier et de la commune de Habay. Et pourtant cette école est financée à

hauteur de 70 % par Léglise, et 30 % par Habay.

Cette situation remonte au début des années 90. « L'idée était de rassembler les écoles. Les bâtiments n'étaient plus aux normes », explique l'échevin de l'enseignement de Léglise, Simon Huberty. « Les deux écoles manquaient d'élèves », ajoute Isabelle Poncelet, maire de Habay.

Pour sauver une école parmi les quatre villages de la clairière, la solution trouvée a été d'implanter une nouvelle école entre Louftémont et Anlier sur le territoire de la commune de Léglise (qui est le PO de l'implantation), et de la cofinancer par les deux communes.

« Il aurait été plus intéressant d'opter pour un cofinancement selon la répartition des élèves, mais la convention a prévu une répartition 70-30, poursuit Simon Huberty. On pourrait remettre en question cette convention, mais elle fonctionne bien. L'école tourne bien. Le personnel et les enfants y sont bien. On ne va pas changer ce qui fonctionne. »

Une convention qui doit bien arranger la commune de Habay. « Je ne dirais pas ça comme cela, intervient Isabelle Poncelet. Car cela laisse entendre que nous sommes des profiteurs. Avec l'évolution démographique, la situation a changé. Mais il n'y a aucun problème, tout se passe très bien. Léglise nous envoie des

comptes précis, qui ne donnent jamais lieu à discussions. »

Et le cofinancement va bien plus loin que l'école. Le terrain multisport aménagé à côté, a lui aussi été financé, pour la part non subventionnée, à 70 % par Léglise et 30 % par Habay. Un terrain utilisé par les profs de gym de l'école et par les enfants d'Anlier. Une partie du trottoir aménagé pour sécuriser les écoliers d'Anlier jusqu'à l'école sera lui aussi bientôt financé par les deux communes.

Preuve que pour sauver une école et assurer un cadre de vie agréable aux écoliers, deux communes peuvent exceller dans le compromis à la belge. ■

SANTÉ

L'ambulance d'urgence à 60 €

Le tarif d'un transport d'urgence en ambulance ne sera plus calculé selon le nombre de kilomètres. Dès 2019, ce sera un forfait de 60 € pour tous.

dement atteindre plusieurs centaines d'euros. Parfois des centaines d'euros en milieu rural

« Pour amener un natif de Virtun

« Le risque existe donc que certains prennent les services du 112 comme un taxi dans des cas où il ne s'agit pourtant pas d'une situation d'urgence », note Cédric André.

Pour éviter ce type d'abus un



• Alain WOLWERTZ

À partir du 1^{er} janvier 2019, les interventions des véhicules d'urgence seront facturées 60 euros pour tout le monde, en vertu d'une uniformisation de la tarification, a annoncé la ministre de la Santé, Maggie De Block, via un communiqué.

Cette nouvelle tarification, qui intervient dans le cadre d'une réforme de l'aide urgente, ne concerne donc bien que les transports d'urgence via les services du 112 ou un service d'ambulance privé agréé par le SPF Santé publique. Pour ce qui concerne les transports non urgents (retour domicile, consultation, transfert entre hôpitaux...) la tarification reste inchangée.

Ce forfait de 60 €, applicable quel que soit le lieu où le patient a été pris en charge par les ambulanciers, est surtout une bonne nouvelle pour les patients des milieux ruraux, éloignés d'un hôpital.

Car avec le système de tarification actuel, la facture peut allégrement grimper. Le tarif se calculant ainsi : un forfait de 64,37 € + 6,43 €/km du 1^{er} km jusqu'au 20^e km + 4,92 € à partir du 21^e km. Si le trajet excède 25 km, l'ambu-

lance est obligatoirement équipée d'un défibrillateur automatique externe, dont coût supplémentaire de 61,10 €.

Le trajet étant calculé du point de départ de l'ambulance jusqu'à son retour à sa base, on peut rapi-

« Pour un forfait de 60 € à la clinique d'Arlon, il faut compter 300 à 350 € », illustre ainsi Cédric André, le patron d'Ambulance Transports Services, basé à Latour (Virton). Même si la mutuelle intervient pour 50 % et que le tiers payant est d'application, ce n'est pas rien... Et, en tout cas, plus cher que le futur forfait de 60 €.

« tri » efficace sera nécessaire au niveau de la centrale d'appels. Un projet d'intégration d'un médecin à la centrale et qui serait chargé de juger du degré d'urgence d'un transport est d'ailleurs en discussion avec la ministre De Block.

Reste à voir s'il sera déjà d'application pour janvier 2019. ■



35 millions de subsides

Outre ce projet de forfait, le gouvernement a libéré 35 millions d'euros pour apporter un soutien supplémentaire au secteur de l'aide médicale urgente (AMU) et augmenter les subsides pour les services d'ambulances. L'objectif de cette réforme est d'améliorer le transport urgent des patients à la suite d'un appel au numéro 112.

« C'est une étape dans la bonne direction », a commenté Willem De Ceulaer, directeur de Belgambu, l'association professionnelle belge des services d'ambulance, qui représente 50 % des entreprises de transport de malades. La hausse des subsides apporte certainement un soulagement à tous les services d'ambulances qui ont de l'eau jusqu'au cou. Nous avons demandé 140 millions d'euros pour pouvoir couvrir trois quarts de nos coûts en personnel. Nous n'y sommes pas encore, même si nous avons déjà reçu 12 millions supplémentaires en 2016 et donc 35 millions cette année. »

Les meilleurs prix, des Abricots aux yaourts Zéro



Les meilleurs prix,
pour chaque produit, à chaque instant

En savoir plus ? colruyt.be

colruyt meilleurs prix